

difficile était fait, la base était posée, mais bien des événements devaient s'accomplir avant que l'édifice fût construit. Tout devint favorable à la papauté, et le progrès immense de la prépondérance du clergé sous le règne de Louis-le-Débonnaire, dans les affaires de l'empire, et la faiblesse des princes qui occupèrent successivement le trône de Charlemagne. Il fallait bien qu'elle eût acquis en peu d'années un suprême ascendant pour que, moins d'un demi-siècle après la mort du grand empereur, Nicolas I^{er} se soit trouvé en état de menacer un roi de Lorraine de le mettre lui et son royaume en péril, s'il osait se rendre coupable de certains crimes qu'il désignait (1); pour que le même Nicolas I^{er}, écrivant à Adventius de Metz, en 863, pût lui dire : « Voyez un peu si ces rois et ces princes, auxquels vous vous dites soumis, sont vraiment rois et princes. Voyez d'abord s'ils se conduisent bien, et ensuite s'ils régissent de même les peuples qui leur ont été confiés. Voyez s'ils gouvernent d'après les maximes du droit. Sinon, ce sont des tyrans, non des rois. Nous devons leur résister, nous dresser contre eux, et non leur obéir (2). » Quand un homme seul et désarmé ose parler ce langage à ceux auxquels toutes les forces matérielles de la société obéissent, il faut qu'il ait entre les mains une puissance supérieure à celle des armées.

Mais, au commencement du X^e siècle, nous voyons les progrès de la Papauté se ralentir tout à coup par l'effet même d'une des causes qui les avaient favorisés. La faiblesse toujours croissante des empereurs franks amena, à cette époque, une désorganisation sociale comme les annales de l'humanité n'en signalent pas. Il s'ensuivit, en Italie surtout, une anarchie dont les ravages des Sarrasins vinrent compléter les désastres. Le Saint-Siège perdit la plus grande partie des possessions territoriales que la libéralité du premier empereur avait ajoutées à son premier domaine. Les seigneurs auxquels les papes avaient inféodé ses possessions pour en tirer parti, s'étaient peu à peu

(1) Nicolai I Epist., ad Teutbergam, ap. Labbe, t. VIII.

(2) Nicolai I Epist. IV, ad Adventium metensem., ap. Labbe, t. VIII.